

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10/270

L'An deux Mille Dix, le 6 décembre à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 novembre 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 novembre 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme DUMAS représentée par M. DENIS
M. PRUDENCIO représenté par M. MERLE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. MEGLIO.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 31

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Aménagement d'un Skate-Park – Demande de Subventions

RAPPORTEUR : Monsieur PAVON

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un skate-park à Royan, le cabinet CONSTRUCTO ARCHITECTURE a été missionné le 11 août 2010, en qualité de maître d'œuvre, pour la réalisation de cette opération.

La réunion publique, en date du 03 septembre 2010, a orienté le projet vers une polyvalence du skate-park et une répartition équivalente des activités « Street » et « Bowl ». De surcroît, pour asseoir la notoriété du futur skate-park de Royan, l'architecte a conçu, au milieu des équipements « Street », un « Bowl » attractif et généreux articulé sous forme d'un « combi-Bowl » (fusion de plusieurs « Bowls » aux hauteurs et rayons variés). Ainsi, le skate-park de Royan sera adapté à toutes les pratiques de sports de glisse urbaine (skate, roller, BMX) et à tous les niveaux de pratique, du débutant au confirmé.

Un avant-projet a été présenté en réunion de concertation, le 21 octobre 2010, et a reçu l'adhésion d'un public averti.

Le montant des travaux a été estimé à 230.000 €H.T., soit environ 275.000 €TTC.

Compte-tenu de l'intérêt que présente ce projet, tant sur le plan sportif que social, il est proposé à l'assemblée délibérante de solliciter des subventions au titre de la réserve parlementaire, auprès du Centre National du Développement du Sport, du Conseil Régional Poitou-Charentes, du Conseil Général de la Charente-Maritime et de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé du rapporteur,
- Vu l'avant-projet relatif à l'aménagement d'un skate-park,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver l'avant-projet relatif à l'aménagement d'un skate-park à Royan pour un montant de travaux estimé à 275.000 €TTC,
- de solliciter des subventions aux taux les plus élevés possibles, au titre de la réserve parlementaire, auprès du Centre National du Développement du Sport, du Conseil Régional Poitou-Charentes, du Conseil Général de la Charente-Maritime et de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 8 décembre 2010

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD